

**Procès-verbal n°03-2025 du Conseil d'établissement scolaire**  
**Vendredi 23 mai 2025 à 18h00, à la salle historique de l'Hôtel de Ville.**

La séance débute à 18h00.

---

**Liste des présences**

Présences :

Mme	Carmen DUBOIS	Municipalité de Bex, Présidente
M.	Pierre-André BURNIER	Municipalité de Gرون, Vice-Präsident
Mme	Claire BERTOLINI	Direction des écoles de Bex
Mme	Biljana PETROVIC	Représentante des enseignants, secteur primaire
Mme	Hélène AUCLAIR	Représentante des enseignants, secteur secondaire
M.	Cédric PARVEX	Représentant des parents d'élèves de Bex, secteur primaire
Mme	Jannick BADOUX	Représentante des parents d'élèves de Bex, secteur secondaire.
Mme	Lydia GENET	Représentante de la FSG
M.	Sébastien MAZZUCCO	Représentant de l'Harmonie du Chablais
Mme	Virginie FANKHAUSER	Secrétaire du Conseil d'établissement

Excusés :

M.	Baptiste GUERIN	Représentant du Conseil communal de Bex
M.	Vincenzo ANTONELLI	Représentant du FC Bex

**Ordre du jour :**

0. Accueil et bienvenue
1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2025
3. **Informations de la Présidente :**
  - Education numérique
  - Conseiller/ère école-famille
4. **Informations de la Directrice :**
  - Fête des écoles
5. Brochure « Par ici les loisirs ! » : informations diverses et choix des dessins
6. Divers et propositions individuelles

**0. Accueil et bienvenue**

La séance se déroule pour la première fois à l'Hôtel de Ville. Mme la Présidente souhaite la bienvenue à tous les membres présents ce soir. Elle mentionne que Ms Guérin et Antonelli sont excusés car ils sont retenus par d'autres obligations.

Après la séance, elle invite tous les membres à se joindre à elle pour un repas qui permettra de finaliser cette année scolaire.

## **1. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité des membres présents.

## **2. Approbation du PV de la séance du 13 mars 2025**

Le procès-verbal de la séance du 13 mars 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## **3. Informations de la Présidente**

### Education numérique

Mme Dubois a contacté les représentants des Communes d'Aigle et d'Ollon pour explorer la possibilité d'organiser une conférence conjointe. L'objectif était de réduire les coûts et la charge d'organisation. La proposition a été bien accueillie, et une date avait même été fixée. Cependant, lorsque les représentants boyards ont pris contact avec la Direction des écoles d'Ollon, elle a malheureusement refusé le projet, ce qui est très regrettable.

M. Burnier a suggéré que ce refus pourrait s'expliquer par une conférence similaire déjà organisée à Ollon pour les jeunes, en présence de la police.

*Pour donner suite à ce refus, Mme la Présidente a demandé si les membres du Conseil d'établissement souhaitaient toujours maintenir cette conférence à Bex uniquement ? Elle estime personnellement que ce serait une bonne idée.*

### ***Mme Badoux demande si cela serait financièrement envisageable pour la commune ?***

Mme la Municipale Dubois a répondu affirmativement, indiquant qu'un budget d'environ 700 francs serait à prévoir et que cette somme pourrait être intégralement prise en charge par la commune, sans aucune participation financière des parents. M. Burnier a complété en mentionnant que ces dépenses devaient être budgétisées et qu'elles seraient réparties entre les communes de Bex et Gryon.

### ***M. Burnier demande s'il s'agirait d'une conférence pour les parents ou les enfants ?***

Comme discuté lors de la précédente séance du Conseil d'établissement, l'idée serait d'organiser une conférence ouverte à tous les parents d'élèves de 1ère à 11ème année pour toucher un large public. Cette "conférence adultes" serait également accessible aux enseignants qui le souhaiteraient.

### ***Mme Petrovic demande quelle serait la période idéale pour organiser cette conférence ?***

A priori, le mois de février serait idéal, selon le corps enseignant.

Mme Dubois consultera ses collègues municipaux, après quoi l'organisation pourra être mise en place par le Conseil d'établissement et la Commune.

### Conseiller/ère école-famille

La Municipalité ainsi que le Conseil communal ont accepté de valider le préavis n°2025/06 relatif à l'engagement d'un/e conseiller/ère école-famille à 50%, dès le 1<sup>er</sup> août 2025. Cette personne aura pour lieu de travail l'Etablissement primaire et secondaire de Bex.

Une convention devra être signée entre les différents partis et une fois que cela sera fait, l'Association Maison des Jeunes sera désignée comme employeur. Ses tâches seront de recruter, d'engager, de salarier et d'assumer la logistique (transports, téléphonie, traductions, papeterie, informatique) en lien avec le/la conseiller/ère école-famille. Cependant sur le plan hiérarchique, la Direction de l'Etablissement primaire et secondaire de Bex subordonnera également cette personne et fera un rapport d'activité au terme de chaque année scolaire.

Des honoraires forfaitaires seront versés par la commune à raison de fr. 76'000.-, au pro-rata temporis en cas de début ou fin d'activité du conseiller/de la conseillère en cours d'année civile. La commune versera également un montant forfaitaire de fr. 3'000.- en plus pour couvrir les frais de gestion administratifs.

Mme Dubois remercie le Conseil communal pour l'accueil favorable de ce préavis. Une seule question a été posée, concernant la justification de la prise en charge financière par la commune.

Mme Bertolini explique qu'il s'agit d'une prestation essentielle pour la communauté, abordant les difficultés socio-éducatives. La personne désignée aura la compétence d'intervenir non seulement en milieu scolaire, mais également au sein des familles, des crèches et des garderies.

La requête concernant la mise en place d'un/e conseiller/ère école-famille remonte à plusieurs années. Mme Bertolini, qui a mené d'importantes recherches et les a partagées avec Mme Dubois, se réjouit vivement que ce projet puisse enfin se concrétiser. Elle souligne l'excellente collaboration de Mme la Municipale Dubois qui a bien défendu le projet au niveau communal et l'en remercie.

#### Nouveau complexe scolaire

Le préavis n° 2025/07, relatif au crédit d'études pour un nouveau complexe scolaire, a été accepté par la majorité du Conseil communal, lors de sa séance du 05 mai dernier. Cependant, les membres du PLR rejoins par ceux de l'UDC ont déposé un texte de référendum, dans le délai de 10 jours imparti auprès de la Municipalité qui l'a validé. Les référendaires disposent maintenant de 30 jours pour recueillir environ 800 signatures afin qu'une votation populaire soit organisée à Bex.

Mme Dubois précise que ce n'est pas la construction d'une nouvelle infrastructure scolaire qui est remise en question mais le projet proposé dans sa forme actuelle.

Ce référendum entraînera donc un retard conséquent de la mise en route du projet.

#### **4. Informations de la Directrice**

##### Fête des écoles et promotions scolaires

Comme annoncé précédemment, la fête des écoles aura lieu le **jeudi 26 juin 2025 sur le site de la Servanne**.

La fête se déroulera comme suit :

- ⇒ Spectacles et expositions pour les plus jeunes (dès 14h00)
- ⇒ Animations musicales : chanterie + classes ayant participé à l'Eurovision (15h30-16h00)
- ⇒ Cérémonie des promotions pour les plus grands en fin d'après-midi :  
(VG : 16h30 / VP : 17h45)

Une petite restauration sera proposée sur place et des activités ludiques seront spécialement organisées pour les élèves de primaire. Un appel a été lancé par mail aux parents désireux de s'impliquer bénévolement pour soutenir les enseignants dans l'organisation de ces animations destinées aux plus jeunes. Les parents motivés sont invités à prendre contact directement avec le conseil de direction.

#### **5. Brochure « Par ici les loisirs ! »**

Ce sont finalement **15 sociétés et associations** qui participeront à l'édition 2025-2026 de la brochure :

- Aïkido Club
- Arc Echange

- CAS Argentine
- Cirque Snick
- Ecole l'Alternative
- FC Bex
- FSG
- Harmonie du Chablais
- Le « Minot »
- Passeport Vacances
- Pontonniers
- SELUDO
- Taï-jitsu
- Tennis Club
- Union Instrumentale

#### *Concours de dessin*

Le choix des deux gagnants a été effectué, comme convenu, par l'ensemble des membres présents du Conseil d'établissement. Les élèves ont fait preuve de beaucoup de créativité et le choix fût difficile.

Les principaux critères de sélection étaient :

- Aucun texte
- dessin représentant le sport et la culture

Mme Fankhauser se chargera d'envoyer tous les dessins à l'imprimerie par mail (scans haute résolution) afin de finaliser la brochure.

Le délai d'impression, une fois le bon à tirer validé, est d'environ 10 jours. La livraison par l'imprimerie pourra donc être effectuée début juillet.

#### **5. Divers et propositions individuelles**

##### Incident PAVBAP

En date du 29 avril 2025, un début d'incendie s'est déclaré dans les portacabines situées dans la cour du bâtiment principal. Toutes les classes ont immédiatement évacué dans le calme, et personne n'a été blessé forte heureusement. Seuls quelques dégâts matériels sont à déplorer.

Les enseignantes ont pu rassurer leurs élèves ; les classes concernées ont dû être temporairement placées dans différentes salles qui étaient disponibles entre l'I-Bât et la Cible et elles ont pu réintégrer leurs classes le lendemain.

Les pompiers sont arrivés rapidement sur place, et la gendarmerie a procédé aux premières investigations pour identifier la cause du sinistre.

##### ***Mme Badoux s'interroge sur la raison du début d'incendie ?***

Selon Mmes Dubois et Bertolini, nous ne connaissons actuellement pas encore la raison de ce début d'incendie.

##### Médiateurs

##### ***Mme Badoux souhaite savoir si les noms des médiateurs figurent dans les agendas des élèves ?***

Mme Bertolini précise que les noms des médiateurs sont bien inscrits dans les agendas des élèves et sur le site internet de l'école. Le contact se fait via le secrétariat des écoles, ou au moyen d'un formulaire de demande à disposition des élèves dans chaque classe.

## Conseil d'établissement scolaire

*Mme Auclair s'interroge sur le rôle précis des représentants des enseignants au sein du Conseil d'établissement, un aspect qui lui semble parfois confus. Elle souhaite savoir quelles sont les attentes concrètes envers elle et ce qu'elle pourrait apporter réellement au Conseil ? Elle exprime le sentiment de ne pas toujours se sentir utile durant les séances.*

Selon Mme la Directrice, l'efficacité dépend de l'engagement proactif des membres. Elle estime que le fonctionnement a été bon jusqu'à présent durant cette législature, citant notamment la journée "À pied à l'école" organisée en collaboration avec le quart parents et la commune ainsi que les interventions d'éducatrices venues présenter leurs activités au sein de l'établissement, lors de séances du Conseil d'établissement scolaire.

*Mme Genet demande si toutes les sociétés et associations bellerines sont au courant qu'elles sont représentées au sein du Conseil d'établissement ?*

Mme Dubois confirme cette information. La commune lance effectivement un appel à toutes les sociétés et associations au début de chaque nouvelle législature.

M. Parvex estime que les activités de l'EPS Bex manquent de visibilité sur le site internet des écoles. Il pense qu'une meilleure clarté sur le site pourrait éviter certaines questions lors des assemblées de parents et encourage les représentants de l'établissement à améliorer ce point.

Mme Bertolini est entièrement d'accord avec M. Parvex. Elle précise d'ailleurs avoir sollicité à plusieurs reprises les enseignants pour obtenir du contenu à publier, mais que très peu y donnent suite, les questions de droit à l'image notamment limitant souvent une certaine spontanéité si ce n'est pas prévu en amont de l'activité, par exemple.

Ayant effectué ce jour sa dernière séance du Conseil d'établissement et ne pouvant plus représenter le quart parents, dès la prochaine rentrée scolaire, Mme Badoux tient à remercier l'ensemble des membres pour l'excellente collaboration maintenue tout au long de ces années.

Mmes Bertolini et Dubois remercient à leur tour Mme Badoux, soulignant l'efficacité du binôme qu'elle formait avec M. Parvex pour le quart parents.

En conclusion, tous les membres ont chaleureusement applaudi Mme Badoux pour lui exprimer leurs vifs remerciements.

## AGENDA

La prochaine séance du Conseil d'établissement scolaire qui marquera le début de la nouvelle année scolaire est fixée au :

⇒ **Mercredi 24 septembre 2025, à la salle historique de l'Hôtel de Ville, à 18h00.**

Il n'y a plus de questions ni remarques, la Présidente clôture la séance à 19h40.

Bex, le 23 mai 2025 / vcf